



7
TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS
TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI,
APPRENTI OU STAGIAIRE
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Mission Local

LA RÉGION TE FINANCE
JUSQU'À 90%
TON PERMIS DE CONDUIRE

NOUVELLE AIDE
DE LA RÉGION
EN PARTENARIAT
AVEC LES ÉCOLES
DE CONDUITE



Région
Hauts-de-France

Une nouvelle aide de la Région pour la mobilité et l'emploi des jeunes.

La Région Hauts-de-France a créé une nouvelle aide pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et finance 90 % de ton permis de conduire, en partenariat avec les écoles de conduite.

LA RÉGION FINANCE 90% DE TON PERMIS DE CONDUIRE !

Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit :

- ✓ Être domicilié en Hauts-de-France,
- ✓ Avoir entre 18 et 30 ans à la date de la demande, sauf pour les parents isolés (sans limite d'âge),
- ✓ Être inscrit à Pôle Emploi, ou être stagiaire de la formation professionnelle, ou être bénéficiaire d'un parcours d'apprentissage ou être en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) avec une Mission locale,
- ✓ Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à, selon l'avis d'imposition le plus récent :
 - 28 200€ pour une personne fiscalement autonome,
 - 42 250€ pour les personnes mariées ou pacsées, pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents
- ✓ Être inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture.

Pour toutes informations ou accompagnement, contactez nous par mail sur aideaupermis@hautsdefrance.fr, rendez-vous dans une antenne de la Région proche de chez toi ou appelez le numéro vert.

0 800 026 080

Service & appel gratuits

hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France